



2 juin 2016

Notre projet pour HOP!

L'un de nos objectifs principaux sera l'écriture de la toute nouvelle convention PNT. Celle-ci devra tenir compte de la spécificité de notre métier, de nos contraintes... Il est donc capital qu'elle soit rédigée uniquement par des PNT.

Les Salaires

Nous défendrons une grille de **salaire unique dans la fonction basé sur l'ancienneté**. Rien ne justifie dans HOP! des grilles de salaire différentes. Nous évoluons sur un même réseau, avec des responsabilités identiques. Bien sûr, ces grilles devront être alignées vers le haut.

Mais le salaire n'est pas tout dans notre métier. Nous avons des familles, des obligations et des loisirs. Il est primordial que nos conditions de travail soient compatibles au travers cette convention.

La vie du PN

Nous défendrons le choix du rythme de travail mensuel, de l'**AJR**, de la **base réelle** (ou assimilée, avec **prise en charge de la logistique PNT**), nous soutiendrons les **bases temporaires sur la base du volontariat**.

La possibilité pour le PN de demander des congés sans solde, temps partiel ou du temps alterné. Plusieurs aménagements des temps alternés sont envisageables pour que chacun y trouve son compte.

Nous veillerons au **maintien du siège service** pour les PNT, de la **bourse d'échange des moyens logistiques** et du **Compte Épargne Temps**.

Nous serons vigilants sur le barème des congés pour événements familiaux et le mode de calcul des congés annuels

Avec le développement des formations en ligne, la mise en place de SABRE et de la documentation tout électronique, nous exigerons que **chaque PNT soit équipé des moyens informatiques** nécessaires et adaptés, et que des **journées de travail dédiées et rémunérées** soient dégagées pour permettre à chacun de maintenir à jour ses compétences, tout en respectant sa vie privée.

La Carrière

Le travail sur la LCP sera primordial et devra permettre à chacun d'avoir la perspective d'évoluer au sein de HOP! et plus largement dans le groupe AF.

Notre vision de la LCP sera un modèle de **LCP aux points, basé sur l'ancienneté**. Un jour rémunéré = 1 point. Elle devra tenir compte de certaines particularités comme les arrêts longue maladie, congés parentaux, etc...

Afin d'obtenir une liste dans laquelle chacun y trouve sa place en utilisant des critères simples, objectifs et justifiables

Nous **nous attaquons à la scope clause** qui nous est imposée par tous les moyens possibles, la négociation d'abord puis la voie juridique s'il le faut. Nous dénoncerons cet abus de pouvoir parfaitement contestable et inepte sur le plan économique.

Nous serons vigilants sur le renouvellement de nos instructeurs afin que chacun ait une possibilité d'accéder à la fonction.

Enfin, les carrières passent par le recrutement : afin de multiplier les compétences, nous serons favorables à un recrutement basé sur le modèle mixant les recrutements d'externes, d'internes et d'EPL (nous n'avons rien contre eux) sans que ceux-ci aient pour autant une priorité absolue à l'embauche.

Si vous vous retrouvez dans ce programme, soutenez-nous, et votez pour nous !

Votez SPL !